

PARTICIPATION AU CHAMPIONNAT DU MONDE D'APNEE EAU LIBRE 2022 EN CATEGORIE MASTER

CONDITIONS A SATISFAIRE

Objectif : garantir que les sportifs engagés dans un championnat du monde master représentent dignement la France

Moyen : conditionner l'engagement d'un sportif par la réalisation de performances minimales définies au regard du niveau mondial constaté lors du précédent championnat du Monde

CONDITIONS À SATISFAIRE (CUMULATIVES)

Pourront prétendre être engagés au championnat du Monde d'apnée eau libre pour représenter la France, les seuls sportifs qui, au cours de la saison :

- ✓ Auront réalisé avant le 19 septembre 2022 au moins 1 fois la Performance Master Apnée Eau Libre de sa catégorie d'âge dans une épreuve au choix lors :
 - Du championnat de France Eau Libre de la saison 2022
 - D'une compétition officielle inscrite au calendrier de la FFESSM ou de la CMAS ou d'une fédération nationale étrangère membre de la CMAS (à la condition que cette dernière respecte le règlement international CMAS)
- ✓ N'ont pas fait l'objet de syncopes répétitives
- ✓ Sont à jour de leur licence FFESSM, de leur papier d'identité (passeport valide au moins 6 mois après la date du championnat de référence visé), de leur assurance, de leurs factures dues à la FFESSM, d'un certificat médical signé d'un médecin du sport conformément au règlement international en vigueur
- ✓ Se soumettent aux questionnaires médicaux préventifs mis en place spécifiquement par la FFESSM pour les épreuves d'apnée en eau libre
- ✓ S'engagent à signer et à respecter la charte d'éthique et de déontologie de la FFESSM

Les sportifs intéressés doivent se signaler auprès de la DTN (julia@ffessm.fr) avant le 1 juillet 2022 et préciser la ou les compétitions supports à la réalisation des minimas.

OFFICIALISATION

La liste des sportifs qui ont satisfait les conditions ci-dessus sera visée par les entraîneurs nationaux fédéraux d'apnée eau libre puis ratifiée par le DTN **au plus tard le 20 septembre 2022.**

PARTICIPATION DE LA FFESSM

Rappel : les frais de participation sont à la charge des sportifs (déplacement, hébergement, restauration, entraînement et logistique sur site...).

La participation de la FFESSM est la suivante :

- Prise en charge de la licence CMAS
- Gestion des inscriptions
- Fourniture d'un tee shirt FFESSM France
- Apport de conseil du staff équipe de France Sénior à la condition que cela ne nuise pas au bon fonctionnement du collectif équipe de France

Fait à Marseille le 22 juin 2022

Richard THOMAS
Directeur Technique National de la FFESSM



PERFORMANCES MASTER APNEE EAU LIBRE

EPREUVE	MASTER 1 ET 2		MASTER 3 ET 4		MASTER 5	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
POIDS CONSTANT						
Monopalme	70 M	80 M	65 M	75 M	60 M	70 M
Bipalmes	65 M	75 M	60 M	70 M	55 M	65 M
Sans palme	50 M	60 M	45 M	55 M	45 M	55 M
FIM						
FIM	70 M	80 M	65 M	75 M	60 M	70 M

Rappel des catégories master au niveau de la CMAS en apnée

CMAS MASTER
MASTER 1 : 50-54 ans
MASTER 2 : 55-59 ans
MASTER 3 : 60-64 ans
MASTER 4 : 65-69 ans
MASTER 5 : + 70 ans